

PH TEMPS PARTIEL

EN CAS DE DECES			EN CAS DE INCAPACITE - INVALIDITE		
SECURITE SOCIALE	IRCANTEC	Cas général	Longue Maladie	Tuberculose, maladie mentale, affection cancéreuse, poliomyélite.	Maladie ou accident du travail.
Capital égal à 3 mois de Salaire SS plafonné, soit 9 807 €	Capital égal à 75% du traitement soumis à cotisation + réversion pour le conjoint.	Plein salaire pendant 3 mois, Puis 50% du salaire pendant 6 mois, puis 50% du PMSS Soit 1 634.50 €/mois	Moitié du salaire pendant 3 Ans, puis 50% du PMSS	2/3 du salaire pendant 3 ans, Puis 1/3 du salaire pendant 2 ans, puis 50% du PMSS.	Pleins alaire pendant 6 mois, Reconductible par période de 6 mois pour un maximum de 2 ans, puis 50% du PMSS